l'heure ; c'était, à cette époque, la plus puissante machine connue. L'extension rapide du journal l'obligea à faire usage, dès 1841, d'une machine produisant 3 à 4 mille exemplaires à l'heure. Enfin le besoin d'augmenter la rapidité de l'impression se faisant de plus en plus sentir, M. Richard Hoe inventa, en 1848, sa grande presse circulaire tirant huit à neuf mille exemplaires à l'heure. C'était tout ce qu'on pouvait désirer pour cette époque, et bientôt ce fut insuffisant.

Déjà le journal américain songeait à établir un tirage sur une seconde composition, lorsque les mécaniciens parvinrent en 1852 à établir une machine à six cylindres qui tirait douze mille numéros à l'heure, et enfin la fameuse presse à dix cylindres, due, comme la précédente, à M. M. Hoe et Cie. et donnant 20000 numéros à l'heure. La machine de cette dernière catégorie, qui travaille dans les ateliers du Weekly-Herald, à l'aide de la vapeur, a été payée 60 mille dollars.

La vitesse moyenne de l'arbre de la machine à dix cylindres, est de vingt-huit à trente révolutions par minute ; la vitesse *maxima*, de trente-trois. Le *New-York-Herald*, qui tire aujourd'hui 15.000 exemplaires par heure, fait observer que les machines à dix cylindres marchent généralement mieux et sont plus à l'abri des accidents que celles à six.

Ce journal donne un exemple curieux de l'intelligence et du zèle des ouvriers américains. Une nuit, dans les ateliers, l'arbre de l'excentrique se brise et le tirage du journal doit s'arrêter. L'accident parait grave ; les abonnés aiment bien à voir arriver le journal à l'heure ; ils vont murmurer ; les nouvelles vont perdre de leur fraicheur. Tous les travailleurs, après s'être rendu compte de la nature de l'accident, vidèrent leurs poches de leur monnaie au creuset, resoudèrent les parties séparées de l'excentrique et sauvèrent l'édition. En vérité, les travailleurs de l'*Abeille* n'eussent pas fait mieux !

Quand donc aura-t elle dans ses ateliers une presse à dix cylindres ?

MEMOIRE

qui faict pour l'affaire des Peres Recollects de la prouince de Sainct Denys ditte de Paris, touchant le droict qu'ils ont depuis l'an 1615. *d'aller en Canada, &c.*

(*Suite.*)

Les Recollects aussy disposerent, durant le temps qu'ils estoient a Quebecq auecq les François, vn lieu qui fut iugé de tous plus propre des terres pour habiter et y bastir ; et, les aiant desfrichées, ils y ont construit vne maison, esglise & cimetiere, & desserte, iusques a huict ou neuf arpents de terre, à leur despens, le tout des aumosnes données à leurs conuents de France, et les ont occupées sans contredict. La croix fut plantée par eux en ceste place, enuiron l'an 1618, et se retrouve encore ; ce qui est vne marque de possession actuelle, ordinaire mesme en France. La premiere pierre de l'Eglise du conuent fut posé par le Pere Jean Dolbeau, recollect, le troisiesme iour de iuin l'an 1620, et ce au nom du Roy et de Monsieur le Prince de Condé, lors Vice-Roy ; les armes de France et celles dudict Prince y sont, & la pierre a son inscription du regne de sa Maiesté, avecq autres particularitez. Ceste esglise acheuée fut benite & appellée Nostre-Dame-des-Anges, qui est la premiere esglise qui fust iamais dans toute l'Amerique septentrionale ; et, la maison estant en estat de pouuoir receuoir les Recollects, ils la furent habiter, et depuis y officioient disoient la sainte messe, ce qu'ils continuoient aussy de faire en l'habitation des François, et specialement les Dimanches, tout de mesme comme on faict és paroisses de France, ainsy que porte l'ordre de Sa Saincteté.

Messieurs les Marchands leur donnoient par leurs commis pour leurs viures ce qui estoit necessaire à six personnes, & les ouuriers estoient nourris par les Recollects des viures de France, ou de ce qu'ils recueilloient par leur trauail.

Les principaux bienfaicteurs qu'ils ont eus, ont esté Sa Maiesté, M. de Pisieux, M. de Ransay, Grand-Vicaire de Ponthoise & Syndicq des recollects en Canada, & M. Ouel, Controleur General des salines de Bromage, & quelques autres. La province de Paris des Recollects faisoit le reste.

Deux ans durant, à raison des guerres de La Rochelle, aucun vaisseau n'ayant passé en Canada, ils vescurent du rapport de leurs terres, nourrirent huict à dix François gratis, et mesme quelques Sauvages pour l'amour de Dieu ; et alors, l'habitation ne leur pouuant fournir que fort peu, les Peres Iesuites et eux ensemble furent constraints d'aller à la pesche et quelquefois à la chasse, ne pouuant viure autremeut.

Les Récollets ont toujours demeuré audict pays iusque a l'année 1624. qu'vn des leurs nommé le Pere Irenée Le Piat, fort zelé, retournant de Canada, & France pour tous les Ecclésiastiques et Ordres Réguliers de l'Ancienne, fut requerie les Iesuites de se ioindre avecq les Recollects, et ce de son mouvement particulier; puis après, aiant aduancé l'affaire, il la fit aggreer aux Superieurs des Recollects, lesquels sollicitèrent mesme pour eux envers les Marchands, qui ne le vouloient pas; et les Recollects mesnagerent si bien ceste affaire, que les Peres Iesuites & eux passerent au premier embarquement.

(*A continuer.*)

PREMIERS.

RHÉTORIQUE.

J. Gagné, *en thème latin.*

SECONDE.

A. Vézina, *en thème grec.*

L. Larue, *en amplification.*

N. Bégin, *en version en latine, en thème latin et en histoire.*

TROISIÈME.

A. Gosselin, *en version latine.*

QUATRIÈME.

R. Boulet, *en géographie.*

CINQUIÈME.

L. Langis, *en géographie et en version latine.*

E. Turcot, *en géographie.*

SIXIÈME.

D. Sheridan, *en anglais et en thème latin.*

O. Simard, F. X. Gosselin, P. Landry, et A. Proulx, *en Arithmétique.*

SEPTIÈME.

E. Couture, *en géographie, en traduction et en français.*

C. Gingras, *en version latine.*

L. Sansfaçon, *en français, en arithmétique.*

F. Paradis, *en arithmétique.*

HUITIÈME.

D. Brochu (2 fois), A. Turgeon et J. Shee, *en français.*

Les chanoines de Chartres ayant perdu un procès contre leur évêque par le crédit de Madame de Maintenon, l'un d'entre eux dit : " Comment aurions-nous gagné ; nous avions contre nous le roi, la dame et le valet."

ANTI-PHYSICIEN INTERROGÉ.

—En Juin pourquoi du froid, pourquoi de la gelée,
Demandait, l'autre jour, certain bon campagnard
A certain citadin de *Grande* renommée ?
Lors l'anti-physicien : – pourquoi du froid si tard ?
C'est que de l'air, ami, jusqu'ici le tonnerre
Ne s'est point fait entendre en ces terrestres lieux...
Mais, qu'il tonne une fois, et vous verrez la terre
Du soleil, aussitôt, recevoir tous les feux !....
—Oh ! dit le campagnard, comme il fait bon de vivre !
Tous les jours on apprend quelque nouveau secret !
Maintefois on m'a dit qu'à la chaleur doit suivre
L'orage et le tonnerre, et c'est tout autre fait.

L. D. P.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse	M. A. Nantel.
A St. Hyacinthe	M. F. Rainville.
A Ste. Anne	M. Ls. Fournier.
Au Collége Joliette	M. J. D. Bélanger.
A l'Assomption	M. M. Legaré.
A la Petite-Salle	M. A. Gosselin.
Chez les Externes . . .	MM. F. Gagné, P. Doherty.

N. M. HUOT, Gérant.